



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille dix-sept et le sept juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Monsieur GRANIERI Didier, Adjoint(e)s, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, LAURENT Marianne.

Absents excusés : M. IPPOLITO Philippe représenté par RAPUC Louise, M. AURRAN Robert représenté par M. MARIA Roger, M. AUBERT Éric représenté par RALLON Daniel, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. GRANIERI Didier.

Absent : Mmes SCHERHAG Marielle, CHASSAGNE Andréa.

Convocation du 3 juillet 2017

*Nb de membres : 13  
Présents : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre :  
Abstention :*

**Délibération n° 2017\_25D : Ouvrages d'arrosage – Réseau des Liures**

Le Maire présente à l'Assemblée Délibérante l'Avant-Projet Sommaire de reprise de l'ouvrage d'arrosage – réseau des Liures.

Les travaux s'élèvent à 84 000 Euros H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

APPROUVE les travaux sur le réseau d'arrosage de la Liures pour un montant de 84 000 Euros H.T.,

SOLLICITE

- L'Etat (DETR) (20% du montant H.T.)	16 800.00 €
- La Région (30% du montant H.T.)	25 200.00 €
- Le Département (30% du montant H.T.)	25 200.00 €

CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le  
Et publication ou notification du*



LE MAIRE  
Roger MARIA